

et il y a raison de s'attendre que cela se produise encore.

Voilà l'attitude qui a été exprimée au sujet du chômage. C'est d'ailleurs l'attitude qui a été maintenue à ce propos tout le printemps et l'été de 1957. Si nous devons faire face aux conditions qui existent aujourd'hui, c'est le résultat de cette attitude.

Où en est la mise en valeur? J'ai dit que nous devrions peut-être baptiser cette journée "le jour des félicitations". Nous devrions peut-être l'appeler le jour des visions. Je me demande quelle sorte de vision le peuple canadien attend de son gouvernement? Est-ce le genre de vision dont il entend parler après qu'un gouvernement est renversé? Est-ce le genre de vision dont parle un parti qui n'a aucune chance d'arriver au pouvoir? Est-ce le genre de projet que doit réaliser une planification socialiste de l'économie, ou est-ce le genre de projet que nous a esquissé aujourd'hui le premier ministre?

Il n'y a pas lieu de douter du genre de projet que préférera la population. De fait, elle a eu une chance très facile d'obtenir une vue rétrospective des réalisations récentes des deux principaux partis politiques. Comme je l'ai déjà dit en Chambre, l'histoire de l'essor de notre pays peut se diviser en deux périodes: de 1867 à la fin de la première Grande Guerre, soit environ 53 ans, dont 33 se sont écoulés sous un régime conservateur, et en second lieu, de la fin du premier conflit mondial à aujourd'hui, soit environ 38 ans, dont 31 sous des régimes libéraux. Au cours de la première période de l'évolution canadienne, les besoins d'expansion étaient extraordinaires. Il fallait aménager des chemins de fer, ouvrir de nouveaux territoires à la colonisation, encourager de nouvelles méthodes de production, trouver de nouveaux débouchés pour de nouveaux produits. Ce n'était pas le moment pour le gouvernement de prendre une attitude de laissez-faire. Il a incombé au gouvernement de l'époque d'appuyer, d'inspirer, de lancer des projets de mise en valeur à longue échéance, d'affermir les bases de l'expansion économique. Je vous dirais que les gouvernements de sir John A. Macdonald n'ont jamais manqué de susciter l'inspiration et l'atmosphère qui engendrent le progrès.

Dans la seconde période, qu'avions-nous?

Une voix: 1930 et 1931!

M. Hamilton (York-Ouest): Nous avions un gouvernement content de ne rien faire en matière d'assistance au développement économique ou en matière d'investissements, un gouvernement qui n'a jamais pris aucune initiative en faveur de l'industrie. Le résultat, c'est que nous avons graduellement rétrogradé alors que d'autres profitaient de la

[M. Hamilton (York-Ouest).]

situation et possèdent maintenant, nous le savons, des milliards de dollars investis dans notre pays. Le premier ministre a déclaré, je crois, que les gouvernements ne devaient pas rester inactifs dans ces périodes d'essor économique. Je déplore seulement que ses collègues à la Chambre n'aient pas profité de ses conseils. Le programme de mise en valeur est bien détaillé dans le discours du trône: chemin de fer dans le Nord, aménagement des pistes et des aéroports nécessaires, construction du barrage sur le bras sud de la Saskatchewan. On a là encore une fois la preuve que le gouvernement affronte résolument cette nouvelle phase de la mise en valeur. Je suis sûr que le gouvernement saura faire ce qu'il doit.

Est-il important que nous ayons cette vue de l'avenir? Oui! Le Canada est le pays de l'avenir, le pays des cœurs jeunes et vaillants. L'âge n'y fait rien. C'est le pays de l'audace, le pays de tous ceux qui ne craignent pas la peine, car rien ne s'accomplit sans le travail. Je ne peux m'empêcher de repenser aux paroles du premier ministre disant que c'est le devoir de tous de veiller à ce que la production augmente et que les prix se stabilisent si l'on veut que notre pays puisse soutenir la concurrence sur les marchés internationaux. Si nous agissons dans ce sens, c'est que nous aurons compris. Nous en recueillerons le fruit sous forme de sécurité pour nous tous et de possibilités illimitées pour les générations futures.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Monsieur l'Orateur,...

M. R. J. McCleave (Halifax): Monsieur l'Orateur,...

M. l'Orateur: L'honorable député d'Halifax.

L'hon. M. Chevrier: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser la question de privilège, si vous me le permettez. Voici. Je voudrais réclamer maintenant le droit de prendre la parole car deux députés ministériels ont été entendus depuis que le chef de l'opposition (M. Pearson) a parlé cet après-midi. Cela est contraire, à mon avis du moins, à la pratique suivie en cette Chambre au cours des années et, pour cette raison, il me semble que c'est maintenant au tour d'un membre de l'opposition de participer de nouveau au débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône.

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, à propos de cette question de privilège, je signale que, contrairement aux débats ordinaires à propos de projets de lois ou de résolutions, la discussion actuelle ne peut durer qu'un temps limité. Cette coutume de limiter le débat n'est entrée en vigueur que depuis quelques années, au moment, je crois, où l'honorable